



Appel à la mobilisation de toutes les infirmières libérales

Non à la loi de santé !!

Avec la loi de santé, les infirmières seront tenues de s'organiser comme l'état en a décidé ! L'étatisation de la santé est en marche !

Le tiers payant généralisé : le pilier de la réforme ?

Le médecin sera exclusivement payé par l'assurance maladie à qui il sera subordonné. Et comme partout, c'est celui qui paie qui dirige et ordonne !

- **Fini la liberté de choix du patient !**
- **Fini l'indépendance du médecin, de l'infirmière.**
- **Fini la liberté de prescription !** Le médecin ne pourra plus prescrire ce qu'il juge être le mieux pour son patient. Il sera dans l'obligation de limiter sa prescription au coût le plus bas. **Votre médecin sera contraint d'y réfléchir à deux fois avant de vous faire intervenir.**

L'organisation des soins : obligation pour vous de suivre les rails mis en place par l'état. Objectif à terme : supprimer la médecine libérale !!

- Mise en place de **parcours de santé** ou de **filières de soins** en fonction de la pathologie ou du lieu d'habitation du patient
- À domicile ou en sortie d'hospitalisation, les patients seront dirigés vers un **centre de santé ou une maison de santé**.
- Les infirmières avec les autres professions seront dans l'obligation de créer des **communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) auxquelles seront associés les services à la personne**. Si elles ne le font pas, le directeur régional de santé pourra les y contraindre ou fera appel aux maisons de santé ou aux centres de santé.
- Ces communautés ne seront pas construites autour du patient mais autour du médecin qui, payé par l'état, privé de sa liberté de prescrire, et évalué pour ses objectifs économiques orientera son patient vers du personnel moins qualifié.
- La mise en place d'un numéro national unique de permanence des soins à domicile sera capteur de vos clientèles
- A terme, l'hôpital et les ARS participeront à la gestion des CPTS.

**Ce nouveau système de soins de proximité
vous conduit tout droit vers le salariat !!!**



La part belle aux mutuelles, assurances privées et groupes financiers et les conséquences sur la qualité des soins, la sécurité des patients, les coûts en santé.

- Les complémentaires vont s'emparer du nouveau système de santé. Elles ne viendront pas pour perdre de l'argent mais pour en faire. Elles seront même les promoteurs des maisons de santé et des communautés professionnelles territoriales en s'emparant de leur gestion.
- **Les données médicales des patients seront transmises aux financeurs et administrations : c'est la fin du secret médical**
- Les professionnels de santé seront tenus de réaliser les objectifs économiques de leurs financeurs : **diminution de la qualité des soins et de la sécurité des patients.**
- **Ne pas adhérer à ce système vous coûtera plus cher**
- **Autorisation automatique de l'assuré de prélèvement sur son compte bancaire**
- Récupération automatique des montants réclamés aux professionnels de santé sur les honoraires à venir.

Infirmières !!

Votre Indépendance est menacée !

Votre activité est menacée !

Votre statut libéral est menacé !

Votre patrimoine professionnel est menacé !

**MOBILISEZ VOUS COMME TOUTES LES PROFESSIONS
DE SANTÉ CONTRE LA LOI TOURAINE**

**TOUS ENSEMBLE !
NOUS POUVONS FAIRE TOMBER CETTE LOI !**

LYON :

OPERATION ESCARGOT le 13 NOVEMBRE 2015 :

Départ 13h00 du Quai Bernard (piscine du Rhône), arrivée devant la préfecture à 16h00